

**Monsieur Henri-Pierre Guilbert**  
Président Directeur Général  
Groupe Dauphiné Libéré

**Objet : accord Gel des effectifs**

Veurey, le 2 mars 2004

Monsieur,

Le 31 mai 2002 nous avons signé l'accord Gel des effectifs.

Dans cet accord il est clairement précisé : « *Le Gel des effectifs prendra fin lorsque les "effectifs globaux" par service, prévus par les nouveaux accords, seront atteints.* »

A notre connaissance, les effectifs finaux étant atteints dans les services :

- Mise en page jour,
- Plaques nuit,
- Labo-photo de PSE,
- Expédition jour
- Expédition nuit

De ce fait l'accord « gel des effectifs » est caduc de plein droit dans ces services.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Eduardo Morgan-Tirado  
Secrétaire Général  
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie : affichage